

COGOLIN Après l'analyse de l'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme, cette commission a pris en compte la décision de la mairie d'annuler le projet de complexe sportif excentré.

Le projet de pôle sportif mis sur la touche

PAR N. SA. / SAINT-TROPEZ@NICEMATIN.FR



Les footballeurs et scolaires retrouveront-ils un stade conforme à leurs attentes en centre-ville, avec l'abandon du pôle sportif ? PHOTO J.-M. R.

LA MOBILISATION AURA cette fois-ci porté ses fruits. Une pétition formée par les associations Place publique Cogolin et Sauvons le Yotel avait constitué le premier contre-feu pour stopper ce projet sportif. Une pétition qui avait récolté pas moins de 2 200 signatures, sonnait une certaine révolte générale contre le transfert des stades de football.

Les alertes de l'opposition en séances municipales avaient, elles aussi, dénoncé l'intérêt de ce projet qui engendrait la suppression des infrastructures en centre-ville en vue d'une opération immobilière.

Le transfert des stades a mobilisé

Visiblement, la nouvelle majorité en place depuis juillet dernier, a saisi la gronde envers ce dossier porté par l'ancien maire. Si elle est allée au bout de la démarche en conservant ce projet dans l'enquête publique pour la révision du Plan Local d'Urbanisme

(PLU), elle a finalement fait machine arrière dans ses réponses à la commission d'enquête.

Quelques chiffres témoignent de l'écho qu'a eu cette consultation d'urbanisme auprès de la population cogolinoise. Près de 4 956 visiteurs uniques ont été recensés sur le Net, dans le but de prendre connaissance de ce dossier d'urbanisme assez dense, qui a fait l'objet de 3 767 téléchargements. Au total, 198 contributions ont été condensées sur le registre des doléances.

La majorité change la donne

Sans surprise, un sujet s'est détaché dans les contributions : 42 % des avis déposés concernaient ce transfert des stades ; autre centre d'intérêt, le souhait d'une densification plus limitée a été exprimé par 18 % des contributeurs. Tandis que le site du Yotel, aux abords des Marines de Cogolin, suscite toujours 16 % des préoccupations.

Avec le P. V. de la commission

d'enquête, la majorité municipale a affiné ses positions qui seront exposées lors d'un vote, le lundi 2 mars en séance du conseil. Cette révision du PLU sera le point majeur du conseil municipal.

« On va en effet tenir compte du résultat de l'enquête : 42 % des doléances sont contre ce complexe sportif à l'Argentière. C'est un projet qui ne verra pas le jour, on va redonner le stade au centre-ville », certifie la première magistrate... « Du moins jusqu'au 15 mars », affiche-t-elle : « Pour la future municipalité, il faudra repartir de zéro », si celle-ci a une autre vision.

« Cela nous tenait à cœur avec Geoffrey Pecaud (adjoint délégué à l'urbanisme) de contourner les difficultés et de remettre les choses en ordre pour ce PLU avant notre départ », explicite Christiane Lardat, évoquant le retour de certaines parcelles en zonage agricole.

Dans le prolongement de ce projet sportif, un quartier d'habitat en extension de l'urbanisation avait été envisagé : là encore, la commune supprime cette zone urbanisable. Dans le projet de PLU présenté au conseil, ces deux parcelles de l'Argentière seront reclassées en zone non constructible.

En revanche, statu quo pour le site du Yotel, qui fait l'objet d'un dossier d'urbanisation contesté depuis plus d'une décennie. « On n'a rien bougé sur ce secteur, confirmé l'édile. Il y a un permis de construire qui a été accordé à la Cogedim mais qui n'est pas encore suivi d'effets. »

Certainement le point sur lequel l'opposant Patrick Hermier émettra « un bémol » avant ce vote : Yotel où « il n'y a ni changement ni promesse » regrette le membre d'Unis pour Cogolin. Une opposition qui pourrait toutefois être favorable à ce projet de PLU. Verdict : lundi soir au conseil (lire l'ordre du jour par ailleurs)...